

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2007

Publication : 16/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

6^e 11907
- 9 NOV. 2007

C051

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE CADRE DES GERPLAN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des 10 avril et 27 juin 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de donner un avis favorable, dans le cadre de la démarche GERPLAN, pour le subventionnement des actions suivantes :
 - réalisation du diagnostic vergers de la communauté de communes du Pays du Ried Brun par l'A.P.P.E.C.V.H pour un montant de 600 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/6574/F738,
 - animation « verger » en milieu péri-scolaire de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth, pour un montant de 2.575 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
 - cycle d'animations grand public sur la sensibilisation à l'environnement à travers le jardin et le verger de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth, pour un montant de 1.400 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
 - promotion du marché paysan de Spechbach-le-bas de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth, pour un montant de 1.000 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER